

PROGRAMME DE FORMATION
TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN
RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS EN
FIBRE OPTIQUE

Dans le cadre du partage et du co portage des parcours, SELFORME assurera avec ses branches territoriales la gestion administrative et pédagogique des formations dispensées par ses formateurs et prestataires de formations.

SELFORME et le centre de formation organiseront le parcours de formation dont le programme correspond à la préparation aux épreuves du **TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS EN FIBRE OPTIQUE**.

Le technicien d'intervention de réseaux de télécommunications en fibre optique est un ouvrier des Travaux Publics spécialisé.

Le technicien d'intervention de réseaux de télécommunications en fibre optique intervient uniquement sur les réseaux FTTx 100% fibre optique (FTTH ; FTTO, FTTE, etc), ainsi que sur les portions optiques des réseaux hybrides (FTTLA ; FTDP, etc.)

Le technicien d'intervention de réseaux de télécommunications en fibre optique assure deux types d'interventions :

- le raccordement des clients particuliers et professionnels aux réseaux 100% fibre optique ;
- la maintenance préventive et corrective des portions optiques des réseaux FTTx.

Interventions de raccordement des clients particuliers et professionnels :

À partir d'un ordre de travail (souvent sous forme numérique), le professionnel prépare ses interventions. Il programme le déroulement de ses interventions en fonction des rendez-vous établis. Il réalise généralement plusieurs interventions par jour. Il prépare la matière d'œuvre, les consommables, les outils, les équipements nécessaires à ses interventions. Il prend en charge un véhicule adapté à la nature des interventions programmées (fourgonnette, fourgon, nacelle, remorque, etc.)

Sur site, le professionnel convient avec le client des travaux à réaliser.

Chez les clients particuliers et les petites entreprises, il pose des câbles de branchement optiques entre les points de branchement optique (PBO) et l'installation intérieure du client. Il pose les dispositifs d'extrémité optiques chez le client (prises optiques). Il réalise les câblages optiques dans les PBO et dans les prises optiques.

Le professionnel met en service la ligne optique du client et branche les périphériques et équipements du client.

Pour le raccordement des grandes entreprises, le technicien d'intervention de réseaux de télécommunications en fibre optique pose un câble optique du point de raccordement jusqu'au point d'interface avec le réseau

d'entreprise. Il réalise le recettage optique de la liaison.

Cadre réglementaire du diplôme préparé

Décret n°2016-954 du 11 juillet 2016 relatif au titre professionnel délivré par le ministre chargé de l'emploi. Arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministre chargé de l'emploi. Arrêté du 21 juillet 2016 portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministre chargé de l'emploi.

Arrêté du 21 juillet 2016 relatif aux modalités d'agrément des organismes visés à l'article R. 338-8 du code de l'éducation.

Niveau de connaissances préalables et capacités professionnelles requis

- Brevet ou diplôme équivalent Niveau 3
- Réussir les tests d'entrée organisés par l'organisme de formation

Buts de la formation

- Intégrer le stagiaire dans le réseau des professionnels.
- Lui permettre d'acquérir des compétences pratiques et pédagogiques nécessaires au **TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS EN FIBRE OPTIQUE** (séances pédagogiques et démonstrations commentées).
- L'amener à acquérir les savoirs théoriques nécessaires au **TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS EN FIBRE OPTIQUE**, le conduire à être force de proposition dans la coordination de l'élaboration du suivi du projet technique de la structure d'accueil en phase alternée.

Méthodes pédagogiques et techniques mises en oeuvre

Il s'agit d'une formation en alternance, réalisée pour partie en organisme de formation et pour partie en entreprise. Les mises en situation pédagogiques en entreprise d'accueil (phase alternée de la formation) seront programmées au fur et à mesure de l'avancement de la formation, selon une programmation calendaire validée d'un commun accord entre les parties.

Contenu pédagogique

La progression pédagogique se fera sur la base du programme ci-après en lien avec le référentiel.

CCP 1 Réaliser les travaux de branchement des clients particuliers et professionnels des réseaux de télécommunications en fibre optique



1. Préparer les interventions de branchement des réseaux de télécommunications en fibre optique.
2. Installer et raccorder les câbles de branchements clients extérieurs des réseaux de télécommunications en fibre optique
3. Installer et raccorder les câbles de branchements clients intérieurs des réseaux de télécommunications en fibre optique
4. Installer et câbler les dispositifs d'extrémité optiques des installations clients intérieures
5. Mettre en service les installations des clients des réseaux de télécommunications en fibre optique

CCP2 Réaliser les travaux de maintenance des réseaux de télécommunications en fibre optique

1. Préparer les interventions de maintenance des réseaux de télécommunications en fibre optique
2. Réaliser la maintenance préventive des réseaux de télécommunications en fibre optique
3. Réaliser la maintenance corrective des réseaux de télécommunications en fibre optique

Modalités des certifications

L'obtention du **TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS EN FIBRE OPTIQUE** se caractérise par les éléments suivants :

EPREUVES	TYPES D'EPREUVES	COMMISSION D'EVALUATION	CCP
EPREUVE 1	<p>Les compétences des candidats (VAE ou issus de la format) sont évaluées par un jury au vu :</p> <p>a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)</p> <p>b) D'un dossier professionnel faisant état des pratiques professionnels du candidat</p> <p>c) Des résultats, des évaluations passés en cours de formation pour les candidats issus d'un</p>	<p>Deux personnes mobilisées par l'OF prises dans la liste des évaluateurs validée par le ministère du travail</p>	<p>CCP 1 CCP 2</p>



	parcours de formation		
--	-----------------------	--	--

